

Le point sur la mobilisation à la BNF

A la BNF, à 11h, l'intersyndicale a été reçu par la directrice de la BNF et ses adjoints. Dès le départ, ils ont refusé de discuter des suppressions de postes, de la baisse de la subvention, de la RGPP, disant que cela n'est pas de leur ressort. Les organisations syndicales ont rappelé leur opposition de principe à cela et demandé que les postes gelés, donc normalement attribués à la BNF, en principe budgétisés, mais non-pourvus dans les faits, soit pourvus.

A la BNF, il y avait 46 postes gelés au début de 2009, puis, 16 ayant finalement été débloqués, il n'en reste « que » 30 pour 2009. Il y en aura autant en 2010. A cela, le DRH a répondu en disant que ce n'était qu'une moyenne, qu'un poste non-pourvu sur 12 mois pouvait correspondre en fait à 4 poste non-pourvus pendant quelques mois chacun, qu'il était difficile de prévoir et donc de pourvoir ces postes. Dans les faits, c'est un refus de dégeler ses postes.

SUD Culture a signalé les propositions de la direction du Centre Pompidou de réduire le nombre de postes supprimés en 2010, en raison de la pyramide des âges défavorables, preuve donc qu'il y a des marges de manœuvre sur ce point, lorsqu'il y a un rapport de force suffisant. Là aussi, refus de la direction de la BNF d'en discuter.

Ont ensuite été abordés les risques d'externalisation de certaines des missions de la BNF, comme la reproduction de documents, l'accueil ou le catalogage des acquisitions en langues étrangères. Pour ces différents secteurs, la direction de la BNF affirme que si des externalisations ont bien été envisagées à un moment donné, elles ont depuis été abandonnées et que la BNF a choisi de faire une réorganisation en interne, pour simplifier et rationaliser ses circuits et son fonctionnement, afin de gagner du temps et en fait de pouvoir

supprimer des postes, redéployer ou non sur d'autres tâches. L'essentiel de ce travail restera donc interne, mais des partenariats sont envisagés avec des sociétés commerciales pour vendre les documents et images numérisés par la BNF, comme avec la RMN ou Muséo. Il s'agira de concessions de licences, sans exclusivité. Un suivi mensuel de la réorganisation du service reproduction doit être fait avec les agents et nous devons avoir plus de précisions lors du prochain CTP.

Pour le catalogage, il s'agira de remplacer le catalogage des acquisitions en anglais, allemand, italien et espagnole au sein de la BNF par l'importation de notices des catalogues des bibliothèques nationales des pays concernés, afin de gagner du temps et donc de pouvoir mettre les agents concernés, surtout des Bibliothécaires Adjoints Spécialisés et des Assistants de Bibliothèque (catégorie B) sur d'autres tâches, sans plus de précision pour l'instant. Pour tout cela, la direction de la BNF doit faire un communiqué aux agents, pour les « rassurer ». Cela ne rassure pas vraiment. Car, s'il n'y a pas d'externalisation stricto-sensu, il y a une réduction de la palette des savoirs faire à la BNF, ces réorganisations posent de grosses difficultés techniques et le fait que l'audit sur le catalogage soit fait par la société Van Dyck, qui fait aussi des marchés de...catalogage, n'est pas bon signe. Bref, cela est flou et, sur le long terme, peut finalement renforcer les liens avec le secteur privé.

Comme d'ailleurs au Dépôt Légal, où il est prévu de faire un partenariat avec Electre, pour récupérer les scanners des couvertures des livres. De plus, on voit bien que l'une des raisons de ces réorganisations, c'est de faire des économies de postes, pour redéployer les agents restants sur des tâches peut-être moins intéressantes et pouvoir aussi rendre des postes dans le cadre de la RGPP. On y revient toujours.

Le seul point sur lequel il y a eu une vraie avancée, c'est sur la question des précaires. En effet, la direction de la BNF a

annoncé qu'elle va mettre en oeuvre un dispositif pour sortir de la précarité les vacataires ayant plus de 9 ans d'ancienneté à la BNF, ceux et celles qui y sont entrés avant le 1er janvier 2001. Il s'agit de 26 agents. Le DRH pense que tous ne voudront pas être titularisés ou passés à temps plein et que cela concernera donc en fait une vingtaine d'agents. Parmi ceux-ci, les 4-5 agents de niveau B ou A passeront sur des postes de contractuels sur emplois, comme le permet la loi, en 2010 et 2011. Pour ceux de niveau C, la BNF va demander à ses tutelles la possibilité d'organiser, lors du recrutement direct dit « sans concours » de la filière ASM prévu en 2010, un recrutement interne réservé, qui se résumera à un examen professionnel simplifié et ouvert uniquement à ces vacataires très anciens. Il y aura 7-8 postes sur la liste principale en 2010 et une liste complémentaire de 7-8 personnes qui sera appelé en 2011, ce qui permettra de titulariser la quinzaine de vacataires concernés. En précisant quand même que cela prendra tous les postes de la filière ASM prévu pour le recrutement 2010.

En soit, c'est une vraie avancée, car ce recrutement réservé en interne était demandé depuis des mois et cela crée un précédent important, pour le CMN avant tout, mais aussi pour le Louvre et ailleurs. Attendons tout de même de voir ce que va dire la tutelle et d'avoir le texte écrit exact en main. Le problème, c'est que cela ne concerne qu'une vingtaine de vacataires, que pour ceux ayant entre 3 et 9 ans d'ancienneté, soit une centaine de personnes et dont certains auront les 9 ans d'ancienneté d'ici la fin 2011, date de fin de ce processus, il n'y a qu'une vague promesse de peut-être pérenniser ce dispositif pour une partie des postes lors du recrutement direct de la filière de magasiniers des bibliothèques en 2011 et que cela ne règle donc pas tous les problèmes des précaires, loin de là. Surtout que sur les contrats courts, 2 mois, 6 mois, 10 mois, faux occasionnels sur des besoins en fait permanents, dont la BNF abuse depuis le début 2009, la direction a refusé de changer quoi que ce

soit. Il est vrai que le budget de vacation va baisser de 10 % en 2010. Après cette réunion, une AG du personnel de la BNF a réuni 120 personnes, soit autant que le mardi 8 décembre , ce qui pour la BNF est énorme.

Les syndicats ont dit tous clairement que les propositions de la direction de la BNF n'était pas suffisantes, qu'il fallait continuer à se mobiliser pour obtenir plus et qu'il fallait aussi rester en lien avec le mouvement national de lutte au ministère de la Culture. Les interventions des agents allaient aussi dans ce sens.

Si SUD culture préférerait une grève reconductible dès vendredi, l'AG a cependant décidé d'entamer la grève le mardi 15 décembre, en organisant des actions le lundi 14 décembre (manifestation à la cantine et dans les bureaux) et en faisant de l'affichage demain. Des réunions de groupes de travail pour préparer les journées de lundi et surtout de mardi sont aussi prévu demain. Pour mardi, il y aura un appel aux agents à se rassembler tôt sur le site de Tolbiac. De plus, une motion d'adresse aux dirigeants des fédérations syndicales de la Fonction Publique a été adoptée.

En définitive, la BNF est toujours en mouvement, avec des gens combattifs, dont des non-syndiqués ou syndiqués de base que l'on voit rarement, avec pas mal d'agents de catégorie A.

La grève du 15 décembre sera sûrement un succès.